

# Concours d'ingénieur d'études externe – Session 2024

## Phase d'admissibilité

### BAP J – Emploi type : Chargé-e du partenariat et de la valorisation de la recherche

#### Rapport du président de jury

Au titre de la session 2024, quatre postes d'ingénieurs d'études « Chargé-e du partenariat et de la valorisation de la recherche » (BAP J – J2B43) sont offerts au concours externe. Le jury d'admissibilité a étudié vingt-cinq dossiers – quarante-quatre préinscriptions en ligne – dont 84 % déposés par des femmes et 16 % par des hommes et a déclaré admissibles neuf candidats soit 36 % des inscrits – 7 femmes et 2 hommes.

Le jury – composé de cinq membres – réunissait des personnes disposant d'un haut niveau d'expertise et d'une solide expérience dans les champs d'activités couverts par la famille d'activité professionnelle et l'emploi-type.

Il a tout d'abord été établi une grille d'évaluation fondée sur les activités et compétences principales de l'emploi-type qui a été utilisée pour l'évaluation des dossiers. Ces derniers ont tous été examinés de manière approfondie par au moins deux membres du jury. A l'issue de cette phase, le jury a ensuite travaillé de manière collégiale afin de croiser les analyses sur l'ensemble des dossiers.

Pour ce qui touche au niveau d'études, et même si le diplôme exigé pour concourir à des fonctions d'ingénieur d'études est celui de licence, le jury note que beaucoup des candidates et candidats étaient titulaires d'un master ou équivalent voire parfois d'un doctorat.

Le jury relève par ailleurs une hétérogénéité des dossiers. Si certains témoignent d'un niveau de candidature excellent et ce tant dans le fond, dans la forme que dans l'adéquation avec l'emploi-type, le jury souligne et regrette pour d'autres, et dans une proportion significative, l'inadéquation avec l'emploi-type « Chargé-e du partenariat et de la valorisation de la recherche », notamment avec les activités et compétences principales de ce dernier.

Le jury déplore également qu'un certain nombre de rapports d'activité étaient trop vagues et généraux et invite les futurs candidates et candidats à mettre en valeur les actions conduites durant leur *cursus* avec précision.

Au final, le jury préconise notamment aux futurs candidates et candidats d'élaborer leur dossier d'admissibilité en se documentant en amont sur les métiers de la filière ITRF. De nombreuses informations sont par exemple disponibles dans la rubrique « Concours, emploi et carrières dans l'enseignement supérieur et la recherche » du site du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/concours-emploi-et-carrieres-dans-l-enseignement-superieur-et-la-recherche-50219>).

Il les invite également à conduire une analyse approfondie de la nature du métier offert à tel ou tel concours en se référant notamment au répertoire des branches d'activités professionnelles et des emplois-types (<https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/referens/?flg=fr>).

Pour la constitution et la préparation du dossier lui-même, le jury souligne enfin que plusieurs ressources dont la lecture peut s'avérer utile et peut permettre d'identifier des erreurs à éviter – guides pratiques par exemple – existent et sont facilement disponibles sur Internet.

Fait à Dijon, le 08 juillet 2024

Le président du jury



Emmanuel Ranc

\*  
\* \*